Cinquante-Unième Année. - N° 121. Prix : 10 Centimes. Dimanche-Lundi 17-18 Mars 1918.

L'INDÉPENDANT
DES BASSES-PYRÉNÉES

TÉLÉPHONE 0.32

JOURNAL RÉPUBLICAIN PARAISSANT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE

TÉLÉPHONE 0.32

ABONNEMENTS :

	3 Mois	6 Mois	1 An
Pau, département et limitrophes	6 fr. »	10 fr.	20 fr.
Autres départements	6 fr. 50	12 fr.	24 fr.
Étranger	10 fr. »	18 fr.	36 fr.
Maires et Instituteurs des Basses-Pyrénées		8 fr.	16 fr.

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 11, Rue des Cordeliers, PAU.

Rédacteur en chef : OCTAVE AUBERT

La direction politique appartient au Conseil d'Administration de la Société Anonyme de L'INDÉPENDANT

Tout ce qui concerne les Abonnements et les Annonces doit être adressé à PAU à M. Georges MAURRY, Administrateur-Comptable. A PARIS, aux diverses Agences pour les Annonces.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES :

Annonces judiciaires	20 c. la ligne.
Annonces ordinaires	70 —
Réclames	60 —
Chronique locale ou Faits divers	1 franc.

Les Annonces de durée se traitent à forfait.

Nouvelles Officielles.

Samedi 16 Mars 1918 (Matin).

Assez violente lutte d'artillerie sur l'ensemble du front, notamment sur la rive droite de la Meuse, les régions de Bezonvaux et de la Vacherauville.

En Lorraine, à l'ouest de Morville, après un vif bombardement, un coup de main ennemi est venu se briser sous nos feux et a été dispersé avec pertes. 5.640 kil. de projectiles ont été lancés cette nuit, sur de nombreuses gares, usines et cantonnements de la zone ennemie.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

15 Mars (21 h. 30). — Un coup de main exécuté ce matin, par les Canadiens, sur les tranchées allemandes, au sud de Lens, a permis de ramener 14 prisonniers.

Au cours de la tentative de raid effectuée avec succès, la nuit dernière, sur nos positions de la région de Passchea-Mateo, les assaillants ont subi des pertes importantes, sous notre barrage d'artillerie et nos feux de mitrailleuses. Un certain nombre de prisonniers et resté entre nos mains.

Ce matin, à la faveur d'un violent bombardement, des détachements allemands ont attaqué notre poste au sud de la route de Menin. Ils ont été rejetés par nos feux d'infanterie.

L'artillerie ennemie a montré moins d'activité aujourd'hui, sur la majeure partie du front. Elle a été toutefois assez active dans les secteurs de Lens et de Messines, ainsi que vers le canal d'Ypres à Comines.

Samedi (Soir).

Activité intermittente de l'artillerie sur la rive droite de la Meuse et en Woëvre.

Un coup de main ennemi, dans le secteur de Flirey a échoué.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

(Après-midi). — Les Gallois ont exécuté, la nuit dernière, vers Armentières, un coup de main qui leur a permis de ramener quinze prisonniers et deux mitrailleuses.

Activité de l'artillerie ennemie, au sud-est d'Ypres, vers la route de Menin et au sud de la forêt d'Houthulst.

Nouvelles de la Guerre.

CHANGEMENT DE TACTIQUE.

Les Allemands se décideraient pour la défensive.

Berne. — Un certain nombre de journaux allemands viennent simultanément et comme semblant obéir à un mot d'ordre, de se prononce contre toute grande offensive sur le front occidental et préconisent le maintien d'une défensive puissante appuyée par la guerre sous-marine.

La « Gazette berlinoise du Midi » pose la question : « Qui attaquera le premier? » et y répond de la façon suivante : Ce ne sera sans doute pas l'Allemagne ; le commandement allemand ne s'est jamais laissé guider par l'idée d'agir sur l'opinion et jamais il n'a fait d'offensive politique. Il se peut donc qu'il se décide pour la défensive et qu'il diffère l'attaque tout d'abord envisagée. Nos armées attendraient alors les effets inévitables de la guerre sous-marine jusqu'au moment où l'Entente, contrainte d'agir, lancerait ses troupes en avant. L'Allemagne ne risque guère ses troupes sont en mesure de supporter n'importe quel choc, pour contre-attaquer ensuite victorieusement. Et l'opinion publique est assez ferme chez nous pour se fier aux décisions du commandement sans ressentir les troubles d'une impatience.

L'officieux « Lokal Anzeiger » se pose la même question et y répond de la même façon : « Certes, écrit-il, des raisons puissantes militent en faveur de l'offensive : l'accroissement du nombre de nos troupes amenées de Russie, l'énorme matériel conquis à l'Est, le désir de ne pas laisser l'Amérique le temps d'augmenter son effort ; mais il faut songer d'autre part que les Américains, quelque effort qu'ils fassent, ne disposeront d'ici à longtemps que d'une armée sans expérience. Il faut songer que la guerre sous-marine paralyse progressivement le ravitaillement et l'effort militaire de nos ennemis. L'Allemagne a donc le plus grand intérêt à attendre sans se presser le moment favorable. »

Le correspondant militaire de la « Morgen Post » conseille également la patience : « Il ne faut pas, dit-il, s'attendre d'un jour à l'autre à une grande offensive. »

De son côté, la pangermaniste « Tageszeitung » publie, à propos des entretiens d'Hindenburg à Berlin, un article où elle souligne l'absence de Ludendorff à ces conférences. Ce journal dit qu'il y aurait eu désaccord entre Hindenburg, partisan d'une pénétration à l'Est, et Ludendorff, partisan de l'offensive sur le front ouest ; l'opinion d'Hindenburg aurait prévalu et on renoncerait à chercher une décision au front occidental. La « Tageszeitung » est d'avis que cette politique serait fatale aux intérêts de l'Allemagne, et exprime l'espoir qu'elle sera démentie par les faits.

L'EXPLOSION DE LA COURNEUVE

La Courneuve, est une commune de l'arrondissement de St-Denis, canton d'Aubervilliers, qui compte près de 4.000 habitants. Elle est située à 2 kilomètres de Saint-Denis, à 4 kilomètres du Bourget et à 7 kilomètres de Paris.

Autour de la catastrophe.

Ce n'est que dans la soirée que les premiers détails sur la catastrophe étaient connus. Par les témoins accourus aux abords de la Courneuve, on apprenait que l'explosion du dépôt de grenades avait entraîné la destruction presque totale du village de La Courneuve.

Le dépôt de grenades était situé à 500 mètres environ des lisières de la localité, dans la direction est-nor-est, à peu de distance de la lisière de la commune du Bourget et à 250 ou 300 mètres de la ligne du chemin de fer Paris-Soissons.

Quant aux causes qui ont provoqué la catastrophe, on est à peu près réduit aux hypothèses.

Il semble qu'une équipe de soldats était occupée à décharger des wagonnets de grenades lorsqu'eut lieu la première détonation.

Il est donc vraisemblable que la chute d'un de ces wagonnets, ou peut-être d'une seule grenade, aura provoqué l'explosion.

Tout le dépôt, composé de bâtiments séparés n'a pas été anéanti dans les premières explosions.

La partie sud a été préservée momentanément. Elle a sauté par petites explosions consécutives.

Une fumée blanche et pesante se dégage avec abondance. Elle s'élève en volutes épaisses que le vent rabat dans l'ouest.

L'air est rempli d'une fumée âcre et caustique qui assombrit le paysage.

De temps à autre, des paraboles enflammées passent dans la fumée, comme dans le bouquet d'un feu d'artifice diabolique.

Tantôt la fumée intense s'alourdit, devient opaque et noire ; tantôt encore elle est traversée de gros flocons verts produits par la combustion d'on ne sait quel produit chimique ; tantôt, enfin, les flammes s'avivent tout à coup et c'est le spectacle d'un incendie colossal qu'on a sous les yeux. Mais soudain les explosions redoublent et de menus projectiles pleuvent tout autour du foyer incandescent. Le spectacle est d'une beauté terrible.

L'ancienne et la nouvelle mairie de La Courneuve ont beaucoup pâti.

Dans le cimetière, un pan de mur a été jeté bas et deux caveaux funéraires ont été bouleversés.

L'église est un peu abîmée et personne n'y a été touché.

Les victimes.

Paris, 15 mars (8 h. 30 soir). — Aux dernières nouvelles, le chiffre exact et total des morts dans l'explosion de la région de la Courneuve s'élève à trente.

Les premiers secours.

Pais. — M. Pams, ministre de l'intérieur, accompagné de M. Jean Causeret, chef de son cabinet, s'est rendu immédiatement sur les lieux du ministre. Il a remis entre les mains du maire de La Courneuve une somme de 10,000 francs, et entre les mains du préfet de police une autre somme de 10.000 francs pour les distribuer aux victimes du sinistre comme premiers secours.

LE RAID BRITANNIQUE SUR STUTTGART

Genève. — Le nouveau journal de Stuttgart relate en ces termes le raid britannique du 10 mars :

« Ce matin, entre onze heures et midi, dix aviateurs ennemis ont attaqué les villes ouvertes de Stuttgart et d'Esslingen, ainsi que les localités avoisinantes, avec de nombreuses bombes, dont plusieurs incendiaires. Cinq personnes, dont deux femmes et deux enfants, ont été blessées. Quelques édifices ont été endommagés.

» Les aviateurs ennemis ont été chassés par le feu de notre défense aérienne et pour poursuivis par nos pilotes. Un avion a été obligé d'atterrir dans la Forêt Noire wurtembergeoise, et les aviateurs, deux officiers anglais, ont été faits prisonniers. »

Dernière Heure.

LA CATASTROPHE DE LA COURNEUVE

Paris. — Une conférence a eu lieu ce matin au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Pams. MM. Lebrun et Favre, les maires de La Courneuve et de Bourget ont présenté des observations dans le but de déterminer les mesures propres à effectuer les réfections des dommages dans le plus bref délai possible et aussi pour assurer d'extrême urgence, la répartition des secours.

Les ministres de l'Intérieur, des Finances et du Blocus demanderont au Parlement, dès mardi, de voter d'urgence un projet de loi étendant le bénéfice des dommages de guerre aux sinistrés par suite d'explosions dans les usines, dépôts de munitions publics ou privés.

Il sera demandé un crédit spécial en vue de subvenir immédiatement aux besoins des sinistrés.

NAVIRES SUÉDOIS CAPTURÉS

Londres. — Deux vapeurs suédois, allant en Angleterre et capturés par des navires allemands dans la mer du Nord, ont été conduits à Kiel.

La cargaison a été saisie.

LES MENEES DE L'EX-ROI CONSTANTIN

Athènes. — La police a arrêté deux officiers débarqués par un sous-marin sur la côte occidentale du Péloponèse. Ces officiers étaient envoyés en mission par l'ex-roi Constantin pour recueillir des informations sur l'état actuel du Royaume.

LES BOCHES ET LES GRECS

Athènes. — Les Allemands essaient de contraindre les officiers grecs à recruter en Macédoine, en Turquie et en Bulgarie, les soldats d'origine hellénique pour servir dans les rangs austro-allemands. Tous ceux qui ont refusé d'accomplir cette triste besogne ont été enfermés dans une forteresse.

APRES LA CATASTROPHE

Paris. — Aucun communiqué officiel sur la catastrophe de La Courneuve n'a été publié ce matin.

LE TRAITE DE PAIX RUSSE

Pétrograd. — Le traité de paix entre La Russie et les empires centraux est considéré comme virtuellement ratifié.

EN MARGE DU COMMUNIQUE

Paris. — Nos troupes ont exécuté le 14 mars un coup de main à l'ouest du Mont Cornillet. Il s'agissait de s'emparer d'une tranchée avancée établie par l'ennemi sur la crête nous dominant.

En quelques minutes, tous les objectifs furent atteints.

45 prisonniers, 8 mitrailleuses, plusieurs lance-bombes furent renvoyés à l'arrière.

LE GRENIER VIDE

Pétrograd. — Les Allemands sont grandement désappointés par la faible quantité de vivres trouvée dans la Russie méridionale.

A ODESSA

Copenhague. — Au moment où les Allemands entrèrent à Odessa, 15 navires de guerre étaient ancrés dans le port.

A MOSCOU

Moscou. — Les Allemands sont arrivés à Moscou.

DANS LE TURKESTAN

Pétrograd. — La guerre civile a éclaté en Turkestan. De violentes batailles ont eu lieu entre les indigènes et les partisans des bolcheviks. On compte plus de 20.000 victimes. De grandes quantités de laine et de coton servant de barrages ont été détruites.

AMBASSADEUR ROUMAIN A BERLIN

Bâle. — L'ambassadeur roumain Mischu serait arrivé à Berlin.

LE KAISER CHEZ LE CHANCELIER

Zurich. — Le Kaiser a rendu longuement visite au Chancelier.

LES MINORITAIRES BOCHES

Zurich. — De sérieuses divergences de vues existent au sein du parti socialiste minoritaire au sujet du vote des crédits de guerre.

EN ANGLETERRE

Londres. — Selon le « Labour Party », le coût de la vie en Angleterre a augmenté de 90 p. 100.

Nos finances et les impôts.

Le Gouvernement a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi qui a pour but d'ouvrir les crédits provisoires du deuxième trimestre de 1918 pour les dépenses militaires de les dépenses exceptionnelles des services civils.

Les crédits demandés s'élèvent à un peu plus de dix milliards, soit exactement 10.255.982.051 f. dont 9.519.642.150 francs pour les dépenses militaires et 736.339.901 francs pour les dépenses exceptionnelles des services civils, c'est-à-dire celles qui ne sont pas comprises dans le projet de budget ordinaire actuellement en délibération devant la Chambre.

Après ce vote, le total des crédits ouverts depuis le 1er août 1914 jusqu'à fin juin, c'est-à-dire pour presque quatre années de guerre, s'élève en chiffres ronds à « cent vingt-quatre milliards »

Cette somme se répartit ainsi :

Dépenses militaires	105 949 244.563 f.
Dette publique	10.155.420.715
Autres dépenses	7.719.244.267
Total	123.823.909.545 f.

Dans ce total ne sont pas compris les crédits figurant au projet de budget ordinaire de 1918 non encore voté et qui atteignent huit milliards et demi.

Ce sont des chiffres énormes et fabuleux, mais il ne faut pas que l'on s'en effraie outre mesure. Sur tant de milliards dépensés pour la guerre, les trois quarts sont restés en France payant des fournitures, des bénéfices commerciaux, des salaires. Tout cet argent qui circule actuellement au point que jamais les entreprises industrielles et agricoles n'ont autant gagné, nous est un gage de l'expansion des affaires à la fin des hostilités. Il y aura énormément à faire, mais il y aura aussi des sommes énormes en circulation.

Cela n'empêchera pas le contribuable de ressentir le poids très lourd des impôts qui déjà accablent la classe moyenne beaucoup plus que les autres catégories de contribuables.

Le grand cheval de bataille, en dehors des taxes et des surtaxes, c'est l'impôt sur le revenu. Comme nous avions raison, quand nous combattions les projets démagogiques du financier Caillaux, de dire qu'un jour l'État ayant besoin d'argent donnerait tant et tant de tours de vis que l'ouvrier lui-même serait frappé par l'impôt sur le revenu qu'il finirait à devenir un instrument niveleur contre les riches.

L'impôt sur le revenu, tel qu'il devait être appliqué en 1914, était modeste. Ses dents et ses griffes ont poussé. La Commission de législation fiscale a fini d'examiner les dispositions nouvelles qui lui étaient soumises et elle a adopté les modifications suivantes :

Le taux de l'impôt général est porté par degrés successifs au maximum de 16 0/0, toutes déductions faites sauf en ce qui concerne les charges de famille qui font l'objet d'une disposition spéciale. Le système des tranches de la loi du 15 juillet 1914 fait place à un système de progression qui joue surtout au-delà de 40.000 francs de revenu.

Pour les charges de famille, la commission propose des déductions d'un taux différent suivant le revenu du contribuable. La déduction est :

Pour les revenus de 10,000 francs et au-dessous, de 7,50 0/0 par personne à la charge jusqu'à la deuxième et de 15 0/0 à partir de la troisième, sans que cette déduction puisse dépasser les trois quarts de l'impôt ;

De 10.000 francs à 50,000 francs de revenu, de 5 0/0 jusqu'à la deuxième personne et de 10 0/0 à partir de la troisième jusqu'à un maximum de la moitié de l'impôt ;

Au-dessus de 50.000 francs, de 2 0/0 jusqu'à la deuxième personne et de 5 0/0 à partir de la troisième (maximum un quart de l'impôt).

Le rendement supplémentaire prévu par ces dispositions nouvelles serait de 190 millions au lieu de 30 millions (projet du ministre des finances).

Le taux de l'impôt applicable au revenu net imposable, c'est-à-dire au revenu net annuel dont dispose chaque contribuable, et tel qu'il est défini à l'article 10, déduction faite aux articles 12 et 14, est fixé à :

Taux		Revenu net imposable
1 50 0/0 p' un revenu de		3.000 à 5.000
2 0/0	—	5.001 à 8.000
2 50 0/0	—	8.001 à 12.000
3 0/0	—	12.001 à 16 000
3 50 0/0	—	16.001 à 20.000
4 0/0	—	20.001 à 25.000
4 50 0/0	—	25.001 à 30.000
5 0/0	—	30.001 à 35.000
5 50 0/0	—	35.001 à 40.000
6 0/0	—	40.001 à 45.000
7 0/0	—	45.001 à 50.000
8 0/0	—	50.001 à 60 000
9 0.0	—	60.001 à 80 000
10 50 0/0	—	80.001 à 100 000
12 0/0	—	100.001 à 125.000
14 0/0	—	125.001 à 150.000
16 0/0 au-dessus de		150.000

16 pour cent, c'est quelque chose, savez-vous, surtout quand à cet impôt vient s'ajouter celui, beaucoup plus formidable, des bénéfices de guerre ; plus le foncier, plus les impôts cédulaires sur les revenus de la profession, plus tous les impôts indirects, plus les anciennes contributions communales et départementales, qui gardent leur force et leur vigueur.

OCTAVE AUBERT.

SÉNAT

Séance du 15 mars 1918.

La séance est ouverte à trois heures et demie sous la présidence de M. Antonin Dubost.

L'assemblée discute les crédits relatifs au projet concernant les transports maritimes et la marine marchande.

Après explications de MM. Milliès-Lacroix et Bouisson le projet est adopté.

Le Sénat adopte également le projet accordant des allocations au personnel des chemins de fer.

L'Assemblée reprend la discussion sur les mesures contre les fraudes fiscales.

Le ministre des finances demande la discussion des articles concernant l'estimation des immeubles. Cette disjonction est repoussée.

La suite des débats est remise à mardi.

M. Ville, sénateur de l'Allier, envoie sa démission qui est acceptée.

Séance levée à 6 h. 45.

A LA CHAMBRE

Séance du 15 Mars.

Paris. — La séance est ouverte à 3 h. 20, sous la présidence de M. Deschanel.

La Chambre vote sans débat une proposition de loi de M. William Bertrand ayant pour objet l'attribution d'une allocation temporaire aux inscrits maritimes et veuves d'inscrits pensionnés de la caisse des invalides de la marine ou de la caisse nationale de prévoyance.

M. Mayeras dépose une demande d'interpellation sur les déclarations au sujet des représailles faites par le président du conseil à la délégation du groupe des députés de la Seine.

M. Landry développe son interpellation sur les mesures que le gouvernement compte prendre en vue de préparer la réorganisation économique du pays.

M. Landry. — Après une tourmente aussi rude, le retour à la vie normale sera hérissé de difficultés. Entre la guerre et la paix nous aurons une période de transition au cours de laquelle se présenteront divers problèmes dont le premier et le plus important est celui de la démobilisation. Elle ne pourra se faire d'un coup. Dans quel ordre les hommes seront-ils renvoyés dans leurs foyers ? On tiendra compte de l'âge et de la situation. A ce dernier point de vue on devra libérer immédiatement les hommes appelés à jouer un rôle dans la reprise de la vie économique. Il faudra aussi que les hommes rentrant chez eux puissent trouver immédiatement du travail. C'est une série d'études minutieuses qui s'imposent. C'est donc dans ce sens qu'un plan doit être sérieusement établi.

Ensuite se présente le problème des matières premières. Nous en recevons actuellement la plus grande partie de nos alliés, mais après la guerre la fièvre d'activité se révèlera tout de suite. et dès lors pourrons-nous encore compter sur nos alliés pour nous aider dans cette voie ?

L'approvisionnement de nos industries se heurtera à des difficultés qu'il faut tout de suite se préoccuper de lever.

Les charges financières comment les supporterons-nous ? Il faut produire davantage et exporter davantage Notre agriculture, nos richesses minières doivent être relevées. Il faut que notre natalité augmente. Tels sont en résumé les problèmes angoissants devant lesquels nous allons nous trouver.

Pour les résoudre, il faut à la tête des administrations des hommes clairvoyants. Mais la rapidité avec laquelle se succèdent les ministères est un expédient à la poursuite méthodique de la réalisation de ces problèmes.

Il faut donc envisager la constitution d'un groupement qui toujours d'un même effort lent peut-être, mais sûr, puisse mener à bien le travail qu'il se sera imposé dans ce sens. Songeons-y dès à présent puisqu'il en est temps encore. N'oublions pas que la France, même victorieuse, sortira de la guerre meurtrie et épuisée et qu'il faut dès maintenant aplanir les difficultés redoutables devant lesquelles elle se trouvera demain. (Applaudissements.)

M. Valière, second interpellateur, présente la question de la réorganisation économique suivant une conception analogue.

14.000 usines, dit l'orateur, travaillent actuellement pour la guerre. Elles emploient plus d'un million et demi d'ouvriers. Il importe de prévoir leur utilisation après la paix. Une enquête a été ouverte par M. Loucheur, mais il ne s'est malheureusement adressé qu'aux malheureusement adressé qu'aux grands industriels. Il faudrait dès maintenant organiser la production en prenant pour base les régions économiques

M. Valière souhaite la création d'un ministère de la réorganisation économique et d'un ministère de la production.

L'orateur énumère en terminant diverses améliorations qui devraient être apportées au service des P. T. T.

La suite de la discussion des interpellations est renvoyée à vendredi prochain. La séance est levée à 5 h. 35. La prochaine séance est fixée à mardi prochain.

TERRIBLE EXPLOSION A LA COURNEUVE

Paris. — On communiquait, hier soir la note suivante :

« Les deux détonations qui ont été » entendues à Paris, à deux heures » moins un quart, proviennent de l'ex- » plosion d'une usine de Saint-Denis. »

Les journaux sont priés, par la censure, de s'en tenir pour l'instant à ces premiers renseignements ; cependant, un de nos confrères du soir a pu publier les lignes suivantes :

Coup sur coup deux formidables explosions ont retenti dans le quartier du Centre, les rues du Croissant, Réaumur, Montmartre notamment ont été couvertes de débris de vitres.

Des carreaux ont été cassés à la gare de l'Est, au palais du Sénat, dans les grands magasins, au Palais-de-Justice, à l'Hôtel-de-Ville, etc.

Paris. — A sept heures du soir, une note dit qu'il y a 16 morts et d'assez nombreux blessés, mais que fort heureusement la plupart des blessures sont légères.

Le Président de la République s'est rendu sur les lieux de l'explosion accompagné du général Duparges, secrétaire général de l'Elysée, et du général Dubail, gouverneur de Paris.

Paris. — On communique la note suivante :

« Des mesures ont été édictées immédiatement pour que le travail puisse reprendre sans délai dans les usines voisines du lieu de l'accident et pour que les réparations utiles soient faites le plus rapidement possible.

A la Chambre.

Paris. — La nouvelle de l'accident a provoqué, cela se conçoit, une vive émotion dans les couloirs de la Chambre.

En séance, M. Pams, ministre de l'intérieur, devant se rendre sur les lieux du sinistre, l'interpellation de M. Ernest Lafont, qui était inscrite à l'ordre du jour, a été d'office renvoyée à une date ultérieure.

M. Lenoir a proposé de lever la séance en signe de deuil. M. Jean Bon a insisté pour que la séance fût continuée.

M. Deschanel, en quelques paroles émues, a défini le sentiment dont la proposition de M. Lenoir était inspirée

M. Lenoir a dit alors : « Du moment que ma proposition n'obtient pas l'unanimité de la Chambre, je la retire ». Et M. Deschanel, au milieu des applaudissements unanimes, a conclu : « Nous sommes de cœur avec les victimes ».

Paris. — M. Pierre Laval, député de la Seine, a déposé une demande d'interpellation sur l'accident de la Courneuve, sur ses causes et sur les mesures que le gouvernement a prises ou compte prendre pour parer au chômage et organiser les secours.

AUTOUR DE L'OFFENSIVE

Les déclarations de Hindenburg et de Ludendorff.

Bâle. — Recevant les journalistes avant son départ pour Berlin, Hindenburg a dit :

« La chaîne qui devait nous étrangler à l'Est a sauté ; nous pouvons tourner toutes nos forces vers l'Ouest. On nous reproche d'agir dans l'Est comme des gens violents, mais la guerre n'est pas chose de douceur. Il est inévitable qu'on agisse vigoureusement. Nous devons absolument nous procurer des sécurités de frontières afin de ne pas revivre les malheurs que nous avons subis en 1914 dans la Prusse Orientale.

« Ce n'est pas nous, a déclaré de son côté Ludendorf, mais les circonstances intérieures extraordinaires de la Russie qui ont fait tort aux Russes. Maintenant, a-t-il ajouté, nous pouvons songer à l'attaque. Lorsqu'elle se produira, nous aurons une rude tâche à remplir, car l'ennemi a sur le front franco-anglais de nombreuses divisions de

réserve et un excellent réseau de voies ferrées. »

Ces déclarations, on le remarquera sans peine, ne semblent pas précisément respirer une absolue confiance et font comprendre l'hésitation signalée par plusieurs journaux allemands.

Entre Arras et St-Quentin.

Est de la France. — Le 14, on le sait, une tentative allemande sur les lignes portugaises a été brillamment repoussée. C'est la septième fois, en quinze jours, que les Boches sont rejetés par les Portugais, dont la vaillance traditionnelle n'avait jamais eu l'occasion de se manifester avec plus d'éclat.

Faut-il tirer des conclusions des attaques répétées de l'ennemi contre cette partie du front de bataille ? Quel but poursuit le commandement allemand en s'acharnant contre ce secteur ?

Il est incontestable que l'agitation réelle ou factice dont le secteur de Neuve-Chapelle est le théâtre, se rattache à une politique militaire d'un ordre plus général qu'a commencé d'appliquer l'ennemi.

Des troupes allemandes rappelées de Bulgarie.

Athènes. — Le « Patris » apprend de source autorisée que les récentes reconnaissances aériennes des alliés en Macédoine, faites jusqu'à Bélès, ont permis de constater l'absence de tout mouvement de troupes germano-bulgares vers la frontière. Il a été établi, au contraire, qu'une division et demie allemande est retournée à l'intérieur de la Bulgarie, revenant probablement en Allemagne.

Les troupes Autrichiennes du front Oriental

Genève. — Le ministre de la défense nationale, M. Pzapp, a déclaré, dans une réunion des chefs de partis de la Chambre, que l'allègement du front oriental ne permet pas des congés sur une très grande échelle. On ne peut pas retirer de ce front toutes les formations qui s'y trouvent, car la situation actuelle dans l'est ne le permet pas.

NOUVELLES LOCALES

et Régionales.

A NOS LECTEURS

Par suite du manque presque total de gaz, et malgré tous nos efforts, nous nous trouvons dans l'impossibilité de paraître sur quatre pages aujourd'hui samedi.

Nous sommes persuadés que, tenant compte de cet empêchement matériel, nos lecteurs voudront bien nous excuser.

LA QUESTION DU GAZ

Nous recevons de nombreuses réclamations d'abonnés qui se plaignent de la qualité du gaz et de leur augmentation de dépense pour obtenir un résultat moins bon qu'autefois.

Il paraît que les essais faits fréquemment par les vérificateurs officiels de la ville prpouvent que la qualité du gaz ne peut être reprochée.

Mais, ce que le public ne devrait pas oublier, c'est que, de par l'arrêté municipal, il ne doit être fait usage du gaz que de 5 h. 1/2 à 8 h. 1/2, de 10 h. 1/2 à 12 h. 1/2 et de 17 h. 1/2 à 20 h. 1/2.

En dehors de ces heures, la pression est tout à fait insuffisante pour donner un effet utile. En persistant à vouloir en faire usage en dehors des heures règlementaires, l'abonné s'expose à voir fermer son compteur, à des accidents et à augmenter inutilement sa dépense.

L'alimentation en charbon de l'usine se fait pour ainsi dire au jour le jour et ne peut être suffisante que si le gaz est consommé avec la plus stricte économie.

AVIS

Le Préfet des Basses-Pyrénées invite MM. les Chefs d'Etablissements d'Instruction, à délivrer à chaque élève partant en vacances pour les congés de Pâques, un certificat portant nom, prénoms, âge et la date du commencement et de la fin des vacances pour permettre à ces élèves de percevoir dans leur famille la quantité de pain nécessaire à leur alimentation pendant cette période.

Ce certificat deva être visé par le Maire de la résidence.

OFFICE DEPARTEMENTAL DES PUPILLES DE LA NATION.

Résultats définitifs des élections.

Sont élus Membres de l'Office départemental des Pupilles de la Nation :

M. Cassou, Délégué des Instituteurs;

Mme Dachary. Déléguée des Institutrices;

Mmes Roussilles, Carrive, Gommès; MM. le Général Isnard, Riquoir, Dubarrat, Guichenné, Lapuyade et Dollé, Délégués des Associations Philantropiques exerçant le patronage des Orphelins de la Guerre;

Mme Viguerie et M. Russel, Délégués des Associations de Bienfaisance Privés ;

Mme Ducassou Marie, et MM. Désarménien et Léotard. Délégués des Chambres Syndicales ouvrières;

Mme Pointreneaud et MM. Listrat et Sarraude, Délégués des Coopératives ;

Mlle Barros et MM. Dissez et Fourcade. Délégués des Syndicats Agricoles,

Mlle Tuyaret et M. Lavigne, Délégués des Chambres Syndicales patronales.

COUR D'APPEL

Audience du Vendredi 15 Mars.

La Chambre des appels correctionnels a rendu vendredi, les arrêts ci-après, sur des affaires plaidées le jeudi 7 mars.

Elle réduit à 200 francs d'amende, la peine de 8 jours de prison et 100 francs d'amende, prononcée par le Tribunal de Bayonne, pour écrémage de lait, contre la femme Gaya Zugaste, fermière à Urrugne.

— Les deux militaires du 3e génie, Chauvet et Porcher, condamnés à Bayonne, pour dissipation d'effets militaires, violences et vols de lait, Chauvet, à 1 an de prison et Porcher à 6 mois, sont condamnés par la Cour, à 1 an de prison chacun. La relégation contre eux prononcée, n'est pas maintenue.

PRISONNIERS DE GUERRE

Tombola.

En dehors des 5.000 francs de bons de la Défense Nationale, au tirage desquels, participeront tous les billets, des lots seront réservés à la catégorie des billets de 2 fr. et 1 franc.

Des lots ont été demandés et sont demandés d'une façon très pressante à tous les propriétaires, commerçants et industriels auxquels on sera toujours reconnaissant de les faire apporter le plus tôt possible, au Syndicat d'Initiative, rue St-Louis.

Toutefois, pour hâter les résultats de la collecte, en vue d'une publication des listes et d'une exposition d'objets offerts — quelques demoiselles de la Miséricorde ont bien voulu se charger de recueillir à domicile, les lots qu'on aurait empêché d'apporter à l'adresse indiquée.

Elles procéderont, dès mardi, à cette collecte.

Le commerce les accueillera avec sympathie en raison du gracieux dévouement des quêteuses et de l'intérêt patriotique que présente l'œuvre.

Ajoutons que les billets (2 fr., 1 fr., 50 c.), sont en vente au Syndicat d'Initiative, rue St-Louis, à la Miséricorde, aux Galeries Modernes, à la librairie Loustalet-Cami, rue St Louis et dans les bureaux de tabac.

LES OBSEQUES DU MARQUIS DEL MUNI

De Biarritz. — Les obsèques du marquis Del Muni ont été l'occasion d'une grande manifestation qui s'adressait à un des meilleurs et des plus agissants amis de la France et un fervent hôte de Biarritz, où il se rendait depuis de nombreuses années.

Les troupes des régiments de Tarbes et de Bayonne (infanterie et artilleri) étaient venues rendre ls honneurs au diplomate et au grand dignitaire de la Légion d'honneur. Près de 800 hommes en tenue de campagne ont accompagné le convoi et fait la haie sur tout le parcours du cortège.

Le corps a été déposé dans un caveau provisoire en attendant son transfert à Las Palmas.

Les Mousquetaires au Couvent.

C'est demain dimanche que la charmante opérette « Les Mousquetaires au Couvent » remplira de sa gaîté toujours jeune, communicative, irrésistible la scène de notre théâtre municipal.

Et il y aura foule pour suivre les amusantes aventures de Brissac et de Gontran et pour rire franchement des angoisses désopilantes de ce brave Bridaine.

Tous au Guichet du péristyle, de 10 h. à midi et de 2 h. à 6 heures ; ceci dit pour les retardaires.

Nos Amis argentins — HUMBERTO-LAMI

M. Humberto-Lami, que l'on a surnommé en Argentine « *L'Apôtre de la cause française* », pour ses sentiments francophiles, si généreusement et si éloquemment affirmés, est à Pau depuis quelques jours.

Délégué par « *La Société culturale de l'Amérique du Sud* », pour resserrer les relations économiques, scientifiques et littéraires franco-argentines, M. Lami a entrepris, en France, une série de conférences qui partout rencontrent le plus grand comme le plus légitime succès.

Docteur en droit et en philosophie, littérateur d'une rare érudition, compositeur remarquable, M. Lami, alliée aux merveilleuses et étincelantes qualités de la race latine, cet esprit d'initiative et cette largesse de vues qui sont l'apanage de l'intelligence américaine.

On comprend tout l'intérêt que représentent les conférences données par l'éminent Argentin.

Nous aurons l'occasion de revenir sur la manifestation littéraire et musicale que M. Lami se propose de donner à Pau et, d'avance, nous nous réjouissons de cette belle réunion d'art et de patriotisme en perspective.

MUSIQUE FRANÇAISE

Voici le très beau programme du concert qui aura lieu jeuri prpochain, dans les salons de l'Hôtel Gassion : Trio pour piano, clarinette et violoncelle (Vincent d'Indy ; Sonate pour violon et piano (César Franck) ; Elégie pour violoncelle (Gabriel Fauré) ; Trio pour piano, violon et violoncelle (Aymé Runc).

Au piano : M. Aymé Runc, grand prix de Rome ; au violon : M. Gaston Le Feuve, ex-professeur de la Schola Cantorum de Paris ; au violoncelle : M. Ringeisen, de la société des Concerts du Conservatoire, 1er prix du Conservatoire de Paris ; à la clarinette : M. Pagès, des Concerts Colonne, 1er prix du Conservatoire de Paris.

Pour la location, s'adresser Maison Pétron et Ransy.

REUNION D'ART

Dimanche dernier avait lieu Salle Pétron et Ransy, la 3e Réunion d'Art Alonso.

Les amateurs de belles manifestations musicales étaient tous présents à cette séance qui fut couronnée, comme les précédentes Réunions, plus encore peut-être, d'un triomphe sincère, d'un triomphe éclatant.

Dans une interprétation d'œuvres délicates et difficiles, Mlles G., Peyret-Poques, Gaillat, Barsac, Péré, firent montre des meilleures qualités.

On sait tout le charme du jeu de Mme Toledano et la virtuosité si brillante de Mlle Taillantou, toujours à la peine et aussi toujours au triomphe.

M. de St-André est un violoniste de valeur et fort goûté et le surprenant virtuose qu'est le jeune A. Coriat fait les délices du public.

Les jeunes ont très crânement prêté un concours appréciable, ces jeunes sont Mlles Yvonne Joubé, Péré, Subercaze, Mont-Refait ; MM. Chaulet, Irrisari, A., R. et J. Henri, Tomasini, A. et J. Fauries, Lafferre, Carlos, O. Coriat ainsi que l'« Institut ».

Et, demeurant l'apôtre respecté de ces « Réunions », le maître Alonso n'eût qu'à prendre son archet pour que se révèla, dans sa majestueuse beauté, l'âme même de la musique.

M. Blanchardet, le violoncelliste si apprécié pour son remarquable talent, rehaussait de sa présence cette belle fête musicale.

Les si jolies mélodies du recueil « Souvenirs du Béarn », d'Alonso-Coustal, trouvèrent en Mlle Boularé et en la basse Zucca des interprètes hors de pair.

Mlle Boularé sait donner à chaque morceau qu'elle chante le maximum de sa valeur, mettant en relief, grâce à sa belle voix et à son goût parfait, les moindres détails des œuvres qui lui sont confiées.

Quant à Zucca, c'est un chanteur qu'on ne peut surpasser. Il manie son organe — un organe en pleine force, aux sonorités splendides, aux inflexions prenantes — tel le violoniste guide son archet. Comme un mélodieux instrument, la voix obéit, docile, se pliant aux exigences du virtuose.

Ces deux grands artistes furent longuement applaudis : ce n'était que justice.

Le compositeur Bellgi chanta, avec le sentiment qui convenait, des œuvres où l'on sent des dons brillants et M. G. Coustal fit, sur l'école musicale russe, une causerie simple et intéressante.

En résumé, nouvelle victoire à l'actif du maître Alonso.

P. M.

PAU-CROQUET-CLUB

La continuation des beaux jours de soleil a décidé les joueurs de Croquet à organiser un concours de « Golf-Croquet » qui a eu lieu jeudi dernier.

Les prix — offerts par le Comité — ont été remportés par le Docteur et Mme Léonard Brown, suivis de près par MM. Burns Begg et Jehan de Nou.

CINEMA PALACE

Depuis deux jours, le public revoit avec plaisir, l'exquise Pearl White, qui nous revient dans le premier épisode de « la Reine s'ennuie » et paraîtra encore aujourd'hui samedi et dimanche 17 ainsi que « Monte-Cristo » dont les épisodes qui se succèdent ne font qu'affirmer le succès de ce film qui est à tous les points de vue remarquable.

A ces deux beaux films vient s'ajouter le « Pathé-Journal », « les Annales de la Guerre », un « mariage de Rigadin » et la suite de « Suzy l'Américaine ».

Jusqu'à ce soir dimanche 17 mars.

FOOT-BALL ASSOCIATION

J. A. de Dax contre Bourbaki.

J. A. de Dax, qui n'avait pu se déplacer le 2 Mars, se rencontrera, sur le terrain du Chemin Tourasse, à 2 h. 1/2, avec Bourbaki (2), champion de l'Union Pyrénéenne, qui n'a pas pas été battue encore de la saison. Belle partie en perspective.

Entrées : 0 fr. 50 — Scolaires : 0 fr 25.

Bourbaki (1) contre Olympique Tarbais (1) à Tarbes.

Bourbaki (2, réserve), contre Papillons de l'Immaculée (1).

Bourbaki (3) contre Vaillante de Gélos (1).

Bourbaki (4) contre Gélosienne (2).

PHARMACIES OUVERTES LE 17 MARS

JARVIS, rue Serviez, 20.

LAFFORE, rue Nogué, 2.

ETÈVE, rue du 14 Juillet, 14.

LE MILLION FRANÇAIS

On nous prie d'insérer la note suivante :

Le Million des Français, contre les Millions boches, tel est le titre d'une souscription organisée par l'« Action Française ». Qui, après l'admirable campagne de Léon Daudet, ne voudra pas l'aider à accomplir sa bonne besogne ?

Pour cela souscrivez au Million Français.

Les souscriptions sont reçues jusqu'au **20 mars** inclus par le Comte de Navailles, Villa Marie-Christine, Avenue des Etats-Unis, à Pau.

CINEMA PALACE

Représentations du Mercredi au Dimanche à 9 h. Matinées les Jeudi et Dimanche à 3 heures.

LES TISSUS SONT CHERS

Dans deux ou trois mois ils augmenteront sensiblement. Le tailleur pour dames **LEON, 4, rue Adoue,** fournit à sa nobreuse clientèle à des prix très avantageux les **derniers modèles de Paris.**

EXTRAIT

des Registres de l'Etat Civil.

Naissances.

Paule-Andrée Capdeboscq, fille de Louis-Joseph Capdeboscq, tourneur et de Jeanne-Marie Pourtau, ménagère.

Burgaud Marie fille de Victor Burgaud, Docteur et de Madeleine-Rose-Emilie Vignes, s. p.

Marie-Paule Laborde-Barbanège, fille de Pierre-Jean-Charles-Henri Laborde-Barbanègre, propriétaire et de Marie-Suzanne Duval, s. p.

HOTEL DU MIDI

INAUGURATION DU REPAS NATIONAL JOFFRE

6 fr. Vin compris.

Potage ou Hors-d'Œuvres.

Poissons ou Œufs au choix,

Viandes garnies de légumes.

Dessert.

Toujours seul à Pau.

CONVOI FUNÈBRE

M. François Olé, Mlle Laurence Olé, Mme Louis Pitangue, née Olé et M. François Pitangue ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame François OLÉ

née Françoise BOYER

leur épouse, mère et grand'mère

et les prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu le lundi 18 mars, à 10 heures, à l'église Notre-Dame.

On se réunira à la maison mortuaire, Villa Maria, 29, boulevard d'Alsace-Lorraine.

Ni fleurs, ni couronnes. Prière de les remplacer par des messes.

CONVOI FUNÈBRE

Mlle Marie-Louise Paloque prie ses amis et connaissances de vouloir assister aux obsèques de sa sœur

Mlle Marie-Jeanne-Genny PALOQUE

Repasseuse,

qui auront lieu en l'église St-Martin, le lundi 18 courant, à 8 heures.

On se réunira à la maison mortuaire, 6, rue du Parlement, à 7 h. 1/2.

AVIS DE DÉCÈS

M. Paul Lasserre, Juge de Paix et ses enfants ; Mme Cazet ; M. Ernest Lasserre, avocat ; M. et Mme Joseph Delpech et leurs enfants ; M. Louis Lasserre, avocat ; M. et Mme René d'Herbel et leur fille ; Mlles Marie et Magdeleine Lasserre ; les familles Delpech, de Benque d'Agut, Sorbé, Crauste et Lagüe font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Paul LASSERRE

leur épouse, mère, fille, belle-fille, belle-sœur, tante, nièce et cousine,

décédée à Dax.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église St-Vincent-de-Dax, et l'inhumation au cimetière de Pau, dans le caveau de la famille.

REMERCIEMENTS

Mme Veuve Bernard Laulhé, la famille Dupouy (du Gers), Mme Veuve Sabatou et ses enfants, Mlle Clémentine Despaux (de Pau), la famille Lagabarre (d'Escoubès), la famille Haillet (de Gabaston), remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Bernard LAULHÉ,

cocher,

REMERCIEMENTS

M. et Mme Léon Wetzel et leurs enfants, Mlle Engelmann remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Jules ENGELMANN

C'est trop cher dites-vous ?

MAIS pas chez FORGUES

10, rue St-Louis,

C'est meilleur marché et plus beau et de meilleure qualité, 10, rue St-Louis.

LA HERNIE

GUÉRIE PAR la Méthode LEROY

CHUTES de MATRICE

DÉPLACEMENTS des ORGANES

Ce n'est plus une utopie ! La terrible infirmité qu'est la **Hernie** est aussitôt maîtrisée et **guérie**, grâce à la **Méthode LEROY.** Dominant bien haut les promesses des soi-disants spécialistes, la nouvelle preuve ci-dessous, **véritable citation à l'ordre du jour de la science,** vient confirmer les **milliers** de **guérisons** déjà publiés:

« Monsieur LEROY, à Paris.

» Grâce à votre bonne **méthode,** je me trouve délivré de ma **hernie,** et n'irai plus vous voir. Le moins que je puisse faire pour vous assurer de ma profonde gratitude, c'est de publier ma lettre, car je serais très heureux que la lecture de cette preuve puisse contribuer à la **guérison** d'autrui ainsi qu'à votre plein succès.

» DUMOURA, boulanger à Valence-sur-Baïse (Gers), 2 Février 1918. »

Il ne faut plus hésiter ! Aussi nous engageons tous les intéressés à ne pas confondre et à venir voir **M. LEROY** à :

Oloron, vendredi 22 mars, Hl. de la Poste.
PAU, lundi 25 mars, Hôtel de l'Europe.
Orthez, mardi 26 mars, Grand Hôtel.
Peyrehorade, mercredi 27, Hôtel Bancon.
Bayonne, jeudi 28, Hôtel de Paris et Bilbaïna.
LEROY, 75, rue du Faubourg St-Martin, PARIS.

Spécialité Fournitures pour Modes

Mon H. DUPAIN

10, Place de la Halle

Chapeaux paille pour Dames.

FORMES NOUVELLES Prix avantageux

Tulles, Satins, Rubans, Fleurs et Fantaisies pour Modes.

— Tous les Dimanches Exposition. —

SI VOUS ÊTES ATTEINT DE

HERNIE

ne vous contentez pas de souffrir en silence. La Hernie n'est plus aujourd'hui l'infirmité terrible et incurable qu'elle était depuis de longs siècles.

Il faut que les blessés se persuadent bien de cette idée que dans l'état actuel de la science **personne ne doit plus souffrir d'un « effort ».**

Vous obtiendrez immédiatement le soulagement complet et définitif de votre infirmité en adoptant les nouveaux appareils sans ressort du Docteur FOX, le grand spécialiste anglais.

Tous ceux qui sont atteints de Hernie ont intérêt à venir assister à la démonstration de ce nouvel appareil, qui sera faite gratuitement **tous les jours** de 10 heures à midi et de 1 heure à 4 heures, **à Pau, rue d'Orléans, numéro 6.**

Ceintures ventrières perfectionnées pour toutes les déviations des organes de la femme.

Une Dame spécialiste s'occupe des Dames.

ON DEMANDE à faire chez soi ou à domicile, tous travaux ayant trait à la comptabilité, balances, etc. — Adresse au journal.

COUPEURS, préparateuses et piqueuses de bottines sont demandés : Fabrique de Tiges, COUSTÉ.

A LOUER vide (centre), rez-de-chaussée exposé au midi, 6 ou 8 pièces, avec cour et jardin d'agrément, eau, gaz, électricité. — Adresse au journal.

PAU GALERIES MODERNES PAU

Réclame du Lundi 18 Mars 1918 :

PUNGEE soie lavable, teintes claires, pour blouses et lingerie, largeur 60 c/m. Le mètre 3 75

SATIN « Peau de soie », nuances nouvelles et noir, pour modes et confections, largeur 50 c/m. Le mètre 5 50

PAILLETTE noire, qualité souple et brillante pour confections, largeur 90 c/m. Le mètre 7 50

TUSSOR à fleurs, nuances fines, pour chemisettes largeur 110 c/m. Le mètre 9 25

BAS coton noir, maille unie, 1/2 forte, talons et semelles renforcés. La paire 3 25

CHAUSSETTES coton cachou, maille forte, article d'usage. La paire 1 25

Petit **JEAN-BART** pour fillettes et garçonnets, paille de riz, garni galon marine inscription. Le JeanBart ..... 4 »

Grand **JEAN-BART** pour fillettes et garçonets, paille Motled, garni galon marine avec et sans inscription. Le Jean-Bart ..... 4 »

CANOTIER pour Messieurs et jeunes gens, paille Motled et mastic, garni galon noir. Le canotier ..... 4 »

CACHE-CORSET nansouk blanc, garni dentelles, très bonne coupe, toutes tailles. Le cache-corset 2 50

MOUCHOIRS linon mercerisé, pliés impressions, teintes variées, avec ourlet jour. La douzaine 3 50

FIL cablé ou glacé, pour machine en blanc ou noir, qualité extra. La bobine de 500 yards 1 20

PAPETERIE « Crépon d'Orient », 50 feuilles papier crépon, 50 enveloppes doublées, toutes nuances. La papeterie 4 50

PAPETERIE « Bleu opaque », 50 feuilles papier anglais batonné, 50 enveloppes teinte spéciale. La boîte 2 25

CARNET bloc, 25 cartes lettres toilées « Ça c'est bien », belle qualité. Le bloc 0 60

VOLUME de cuisine « Tante Marie », 1000 recettes, 500 menus économiques, entièrement revisé. Le volume 2 75

CASSEROLES aluminium poli, forme droite, avec couvercle 12 c/m. La casserole 4 25

CAFETIERE gourmet unitasse, fer blanc poli, avec gobelet demi cristal. La cafetière 2 25

CASSEROLES fer battu étamé, forme bombée à bec. 14 c/m 2 75 — 16 c/m 3 50

BAZAR TERRE

8, rue Préfecture, - PAU

Réclame du Lundi 18 Mars 1918 :

CHEMISES madapolam pour dames, festonnées et garnies broderie et dentelle. La chemise 3 95

BAS coton mousseline, noir et cuir. La paire 4 45

BRETELLES pour homme, tissus élastique, bonne qualité, teintes mode 4 45

COFFRET papeterie, 50 feuilles et 50 enveloppes 2 25

LUCETTES osier couleur, grande taille. La pièce 2 50

NATTES de CHINE retords, qualité extra supérieur, coloris variés 90 x 160. 14 45

PERDU le 13 mars au soir, **une broche,** représentant une tête d'Indien émaillée en couleurs. — Rapporter contre récompense au capitaine Thenault, Hôtel de France.

OCCASION : à vendre étalage avec glaces. — S'adresser, 5, rue St-Louis.

DAME seule, désirerait louer petit appartement, non meublé, de 2 ou 3 pièces. — Faire offres : M. D., Bureau du journal.

ON DEMANDE un bon ouvrier forgeron limeur. — Adresse au journal.

A VENDRE coupé bon état, roues caoutchoutées, rue O'Quin, 6.

MAISON de CAMPAGNE, 6 chambres, parc, 40 minutes tram. A louer, saison ou année. — S'adresser M. MERILLON, Audégos par Lacq.

5, rue Léon Daran

Spécialité repas de régime

Thé, Café, Chocolat

Apéritif. - Pension au mois.

IMMEUBLE de rapport est demandé, bonne exploitation, bon état, à Pau ville ou proximité du tram. Paiement comptant. — Faire toutes offres à Me Derisoud, étude Loustalet, notaire.

Etude de Me POUMES, Notaire à Thèze.

VENTE AUX ENCHÈRES

Le Dimanche 7 Avril 1918, à 2 heures de relevée, il sera procédé, à Thèze, en l'étude de Me Poumès, notaire, à la vente aux enchères d'une **Jolie Villa** de construction récente, avec grange-buanderie, jardin d'agrément et potager, et prairie, le tout d'une superficie de 1 h. 53 ares, situé à Thèze, appartenant à Mlle Lajus, de Thèze.

Il sera vendu, si on le désire, les très beaux meubles de style qui garnissent la villa.

Pour tous renseignements s'adresser au dit Me POUMES, chargé de la vente.

A VENDRE OU A LOUER

Château confortablement meublé, grandes dépendances, garage, écuries, remises, sis à Lagor (B.-P.)

Vu admirable sur la chaîne des Pyrénées, depuis Bagnères-de-Bigorre jusqu'à la mer.

A 5 kilomètres de la voie ferrée, gare de Lacq, ligne de Toulouse à Bayonne.

S'adresser à Me CHASSIGNET, avoué à Orthez (B.-P.)

Pau. — Imprimerie Garet-Haristoy.

Le Gérant : L. MINGENOTTE.

CHAPELLERIE GEORGES

Maison VALMY-BOULIN

26, rue Serviez — PAU

Réclame Dimanche-Lundi 17-18 Mars :

Jean-Bart paille fine 3.00
Canotiers pour hommes, paille satin 2.25
Canotiers riz, pour dames toutes nuances 4.00

Grand assortiment de formes nues et garnies pour dames. Grand choix de deuil. Spécialité d'articles militaires. Grand choix de chapeaux d'homme.

Faites une bonne Œuvre Patriotique et une Bonne Affaire Commerciale . . . . . en réservant tous vos **PAPIERS VIEUX**

à la Maison GACHI - MARSAN - UGLAS

1, Place de la République — PAU

qui les paie aux prix suivants :

1° Journaux, Revues, Illustrations, Brochures, Archives, etc., sans couverture en carton 0.50
2° Livres de toute sorte, Registre, Comptabilité avec couverture en Carton, correspondance, Factures, Bordereaux, etc. 0.40
3° Cartons et papiers d'emballage 0.30

Rendu à leur magasin en sacs ou petits paquets

Les lots importants feront l'objet de conditions spéciales

Nous consulter à ce sujet.

Nous prendrons à ces mêmes prix au départ de toutes gares du Département toutes quantités au-dessus de 150 kilos. Au-dessous de ce poids, nous accepterons à ces prix franco Gare-Pau. Nous donnerons toutes instructions qui nous seront demandées relatives à ces envois.

Destruction de tous ces papiers garantie par la mise au pilon. Téléphone : 22

AU COQ D'OR

EPICERIE FINE, 15, Rue de la Préfecture, PAU

On y trouve les meilleurs produits,
Jamais plus cher qu'ailleurs, souvent meilleur marché.

EN RÉCLAME :

SARDINES « Fabiola », boîte 4/4, 40-42 pièces 5 50
LE « TIP » margarine extra, le morceau de 500 grammes 2 75

Les Timbres d'Escompte qui représentent une réduction de 5 o/o sont remis à tous les clients.